

Le cimetière de Grenoble va-t-il être recouvert de panneaux photovoltaïques ?

Le projet porté par Augustin Gamot, lauréat en septembre dernier du budget participatif 2023-2024, a fait réagir sur les réseaux sociaux ces derniers jours. Avec un million d'euros de budget alloué, il aimerait installer des panneaux photovoltaïques sur le cimetière Saint-Roch. On vous explique plus en détail son idée.

Clémence Beyrie - Aujourd'hui à 11:59 | mis à jour aujourd'hui à 12:29 - Temps de lecture : 4 min



Des panneaux photovoltaïques pourraient être installés au cimetière Saint-Roch, si l'étude rend un avis favorable au projet. Photo Le DL /Clémence Beyrie

“On ne respecte plus rien. Le repos éternel ne veut plus rien dire pour certains. Mettez vos panneaux ailleurs et laissez les morts reposer en paix”. En somme, voici un extrait des commentaires que l'on pouvait lire sur les réseaux sociaux cette semaine, [à propos du projet lauréat du budget participatif 2023-2024 “Renforcer l'autonomie énergétique de la ville”](#).

Derrière cette appellation assez vague, il y a l'idée d'Augustin Gamot, un Grenoblois originaire du Vercors qui travaille dans le domaine de la transition écologique. Il raconte s'être inspiré d'un projet similaire qui se développe dans l'ouest de la France : « [C'est à Saint-Joachim](#). La commune envisage d'installer des panneaux photovoltaïques dans son cimetière. J'aimerais qu'on y réfléchisse ici aussi, à Grenoble, parce que ça présente plusieurs avantages. »

Le premier gros point positif, dit-il, c'est qu'un cimetière « est plat, et ne change pas d'usage ». « Trouver du foncier pour installer des panneaux, c'est le principal problème des entreprises aujourd'hui, parce qu'il faut pouvoir s'engager sur 25-30 ans. Or, même un centre commercial peut changer d'usage en 30 ans. Avec un cimetière, on a la garantie que ça ne sera pas le cas. »

« L'aspect artistique et patrimonial me tient vraiment à cœur »

Augustin Gamot y voit aussi l'opportunité d'alléger les finances de la Ville en lui permettant de produire elle-même sa propre électricité. « Il y a un intérêt économique pour nos finances, nos impôts, en réduisant les charges de Grenoble et sa consommation d'énergie. »

Et surtout, il insiste : « L'aspect artistique et patrimonial me tient vraiment à cœur. Je comprends les craintes, elles sont tout à fait légitimes. La mort et le deuil sont des sujets très compliqués, mais il faut qu'on parvienne à trouver un consensus pour convaincre un maximum de personnes. »

L'esthétique des lieux, c'est bien ce qui fait peur à ceux qui viennent se recueillir sur la tombe de leurs proches. Certains craignent de voir l'endroit « se dégrader », d'autres regrettent de ne pas avoir été consultés et de ne pas connaître les tenants et les aboutissants du projet.

Augustin Gamot tient à tempérer : « Si le projet se fait, ce sera en verre translucide, avec des poteaux en bois, ça prendra en compte la végétalisation des lieux... Rien à voir avec les blocs noirs que l'on connaît. On pense à des structures assez hautes de 3 ou 4 mètres pour ne pas gêner le fonctionnement du cimetière et les engins qui peuvent y circuler. »

« Si le projet se fait », oui. Pour l'instant, rien n'est sûr. Un cahier des charges est en train d'être rédigé par les services de la Ville afin d'être confié à un bureau d'études qui analysera sa faisabilité « d'ici le premier semestre 2024. L'objectif est d'étudier la partie Grenoble et La Tronche (le cimetière s'étend sur les deux communes), on s'est dit que ça valait le coup de réfléchir aux deux sites ».

[1 million d'euros a été accordé à Augustin Gamot](#) pour que ce projet puisse voir le jour. Alors, si l'option cimetière Saint-Roch n'est pas réalisable, « l'argent sera fléché ailleurs, pour que ces panneaux photovoltaïques soient installés sur des bâtiments publics de la ville ».

Il espère que tout cela se fera « en bonne intelligence car on attend beaucoup de cette étude pour en savoir plus et qu'on puisse se mettre tous autour de la table pour en discuter. » Il est d'ailleurs toujours possible de rejoindre Augustin Gamot dans cette aventure [via le site de la Ville dédié au budget participatif](#).

Budget participatif : les dix projets lauréats

En juin, les Grenoblois ont été invités à voter parmi les 30 projets sélectionnés au Forum des idées organisé par la Ville. Pour la 8^e édition du budget participatif grenoblois, qui a rassemblé 5175 votants, une enveloppe de 1,8M€ a été débloquée par la commune. Voici comment elle est répartie :

- ▶ 1. Collecteurs eau de pluie pour 265 000 euros.
- ▶ 2. Camion santé mobile pour 220 000 euros.
- ▶ 3. Plantation participative de forêts urbaines selon la méthode Miyawaki pour 30 000 euros.
- ▶ 4. Accueillir la biodiversité en ville pour 40 000 euros.
- ▶ 5. Baisser la température de Grenoble pour 70 000 euros.
- ▶ 6. Renforcer l'autonomie énergétique de la ville (toitures photovoltaïques) pour 1 million d'euros.
- ▶ 7. L'Objethèque pour 80 000 euros.
- ▶ 8. Un lieu pour les femmes pour 50 000 euros.
- ▶ 9. Jardin forêt comestible pour 20 000 euros.
- ▶ 10. Le chemin des enfants pour 20 000 euros.